



communiqué

Date **Le 16 mai 1994**

N° 99

Pour publication

M. OUELLET DÉCERNE LES PRIX D'EXCELLENCE EN MATIÈRE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE 1994

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a décerné aujourd'hui le Prix d'excellence du Ministre en matière de politique étrangère pour 1994 à MM. Christopher Cooter, deuxième secrétaire (politique) et Christopher Liebich, ancien deuxième secrétaire (développement) au Haut-Commissariat du Canada à Nairobi. Leur travail d'équipe a permis d'intégrer les activités canadiennes d'aide étrangère et de maintien de la paix en Somalie.

M. Ouellet a aussi remis deux citations pour service exemplaire dans le domaine de la politique étrangère, à MM. Ross Hynes et John McNeish.

M. Ross Hynes, coordonnateur ministériel des droits de la personne, à la Direction des droits de la personne, de la promotion de la femme et des affaires sociales, a mérité cet honneur pour sa contribution au rôle de premier plan qu'a joué le Canada au chapitre de la promotion des droits de la personne par le truchement de sa politique étrangère. À titre de négociateur en chef du Canada à la Conférence mondiale des Nations Unies sur les droits de l'homme à Vienne en 1993 et, par la suite, au cours des négociations à l'Assemblée générale de l'ONU, M. Hynes a joué un rôle important dans la création du poste de Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme.

M. John McNeish, responsable de secteur du Mexique à la Direction des relations avec le Mexique et l'Amérique du Sud, a été cité pour sa contribution à l'amélioration des relations entre le Canada et le Mexique au cours de l'année qui vient de s'écouler. Dans le cadre de l'expansion des relations du Canada avec le Mexique, M. McNeish a été appelé à coordonner les activités de 25 ministères et organismes du gouvernement canadien ayant des intérêts au Mexique et à superviser la mise en oeuvre de près de 40 accords bilatéraux et trilatéraux avec le Mexique.

Le Prix d'excellence du Ministre en matière de politique étrangère est décerné tous les ans dans le cadre du Programme ministériel de récompenses et de prix.